

Metz, le 1^{er} avril 2022

COMMUNIQUE

Balade paysagère sur les Côtes de Moselle !

Le samedi 9 avril, l'Eurométropole de Metz invite ses habitants à une balade paysagère sur les Côtes de Moselle. Départ programmé à 11h devant l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole. Les participants déambuleront le long des chemins bordant la Moselle, jusqu'au parc du Grand Pâtural situé à Longeville-lès-Metz.

Les élus des 13 communes de l'Eurométropole de Metz*, qui, depuis trois ans travaillent ensemble à l'élaboration du Plan Paysage métropolitain, se réunissent ce samedi 9 avril à l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz, pour une séance consacrée à la rédaction concertée de la feuille de route du Plan Paysage. Ce document doit permettre de décliner, commune par commune, le programme d'actions arrêté en décembre dernier. À l'issue, une balade paysagère sur les Côtes de Moselle est proposée aux habitants du territoire. Au programme : des lectures, des récits et des explications sur l'évolution des paysages, les mobilités ou encore les paysages nocturnes.

Samedi 9 avril : Balade paysagère sur les Côtes de Moselle

11h : Départ Place de la Comédie à Metz, devant l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole

Sur réservation à : natureetpaysages@metzmetropole.fr.

Durée : 1h30 à 2h

Les Côtes de Moselle : Un paysage unique !

Le paysage est un élément central d'un territoire, déterminant pour la qualité de vie, l'épanouissement de ses habitants ainsi que pour l'attractivité et le développement local. Il représente son originalité et porte son identité. Pleinement consciente de ces enjeux, **l'Eurométropole de Metz s'est dotée, en 2019, de son plan paysage**. Cet outil opérationnel est construit par les élus de l'Eurométropole, en collaboration avec plusieurs partenaires (DREAL, ONF, SCOTAM, associations locales etc.)

**Châtel-Saint-Germain, Jussy, Le Ban Saint-Martin, Lessy, Longeville-lès-Metz, Lorry-lès-Metz, Plappeville, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Saulny, Scy-Chazelles, Vaux, Ars-sur-Moselle*

Lancée en 2019, l'élaboration du plan paysage de l'Eurométropole se déroule en trois temps :

1. Le diagnostic de l'unité paysagère des 13 communes concernés. Surplombant la métropole messine, les Côtes de Moselle possèdent une diversité extraordinaire de paysages qui en fait un marqueur identitaire fort du territoire métropolitain.

2. Les objectifs de la qualité paysagère

3. Le programme d'actions arrêté début décembre 2021 par les 13 élus.

Un volet particulier du Plan Paysage est consacré aux paysages nocturnes. L'Eurométropole a choisi de mettre en valeur les paysages des côtes, la nuit, en lien avec la démarche « Trame Noire », visant à lutter contre la pollution lumineuse, et à préserver les paysages, pour favoriser leur (ré)appropriation.

Mise en œuvre des premières actions

Les 13 élus travaillent désormais sur **le programme d'actions du Plan Paysage**, validé début décembre 2021. Chaque commune a choisi un secteur de son territoire avec une problématique ou un projet prédéfini (gestion de friche, développement des mobilités douces, valorisation d'entrée de ville, de l'eau ou des espaces publics...).

Quelques exemples d'actions sont aujourd'hui à l'étude, comme, la mise en place d'un programme de plantations, la réouverture d'un verger, l'instauration de pratiques de pâturage, la création d'une balade pédagogique à découverte de l'eau

Plusieurs projets ont déjà vu le jour ou ont été initiés : le chantier de plantations au Parc des Lapins (Ban-Saint-Martin) ou encore l'atelier paysage qui vise à former le personnel municipal à la technique d'entretien des paysages dans l'espace public.

Un des objectifs est désormais d'étendre le Plan paysage à l'ensemble des 45 communes de l'Eurométropole !

Tout est en ligne !

Le contenu du Plan Paysage de l'Eurométropole de Metz est disponible en ligne sur un site Internet spécialement créé pour le projet. L'internaute y retrouve le portrait des 13 communes des Côtes de Moselle, les sites pilotes choisis par les communes, les comptes rendus des différents ateliers et réunions de travail : <https://paysagescotesdemoselle.com/>

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu